

CTM
3 avril 2017
1ère partie

«Bercy» les voies d'eau se multiplient

finances
Solidaires



SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

DOUANES
Solidaires

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires finances

I.D.D.
Solidaires

Le lundi 3 avril, s'est tenu un Comité Technique Ministériel présidé par Isabelle Braun-Lemaire, nouvelle secrétaire générale, qui illustre hélas, encore une fois, l'absence d'ambition du ministère pour ses agents. A l'ordre du jour de ce CT : la déclinaison de PPCR sur les statuts particuliers de la catégorie A à la DGGDI, à la DGFIP, à la Direction Générale du Trésor, à l'INSEE. A l'exception de la DGFIP, le « débat » dans les directions a été inexistant, comme l'a été la coordination par le secrétariat général de ce sujet, ce qui peut, peut-être, expliquer l'absence des textes concernant la DGCCRF et du SCL.

Pour **Solidaires Finances** nous ne pouvions faire l'impasse dans notre déclaration liminaire, avant d'aborder les textes soumis à notre avis, du contexte social et du climat ministériel dans lesquels les agents exercent aujourd'hui leurs missions, mais aussi des attaques qu'ils subissent au sein même de notre ministère par notre ministère ! C'est notre responsabilité première en tant que représentant du personnel d'alerter les responsables administratifs des risques qu'ils font courir à nos missions, aux agents et au service public. Le contraire est une non-assistance à personne en danger !

Déclaration liminaire

Ce CTM Technique si l'on s'en réfère à l'ordre du jour n'en est pas moins situé à un moment clef de la vie démocratique de notre pays : c'est le dernier CTM du quinquennat.

Notre intervention portera en premier lieu sur le climat général de nos services et en second sur le sujet principal de l'ordre du jour à savoir PPCR.

« **Tout va pour le mieux dans le meilleur des ministères possibles** ». C'était résumé le bilan de Laurent de Jekhowsky, secrétaire général sur le départ lors du dernier Comité Technique qu'il présidait.

Et pourtant, ce n'est pas vrai que tout va pour le mieux sur le bateau amiral Bercy. Tout au contraire, nous pourrions même dire que ce bateau prend sérieusement l'eau de toute part. A en dresser un profil de Titanic. Et nous ne pouvons que craindre pour son avenir si certain(e)s candidat(e)s à l'élection présidentielle accédaient à la magistrature suprême, leurs intentions s'avérant être autant d'icebergs supplémentaires qui ne manqueraient de précipiter dans les fonds le navire !

Exagérée notre comparaison ? C'est hélas, la réalité vécue par les agents qui subissent restructurations sur restructurations au mépris des missions fondamentales de Bercy qu'ils devraient exercer et qui ouvrent la voie à d'autres dérives anti-sociales, au mépris du service public qu'ils entendent encore rendre malgré les sabotages

sans cesse effectuées dans les moyens, au mépris des administrés et des citoyens. Ceux-ci devenant de plus en plus défiants à l'encontre d'administrations qu'ils ne conçoivent plus comme redistributrices au service de l'intérêt général mais appliquant une politique en faveur de la seule entreprise et précautionneuse en faveur des seuls détenteurs de capitaux.

Tout dans les décisions prises par gouvernement, ministères, directions voudrait décrédibiliser le service public que ceux-ci ne s'y prendrait pas autrement. Son cap : éloigner le service public de ceux qui devraient en bénéficier.

Nous n'en ferons pas ici la liste exhaustive même si nous évoquerons certains sujets. Elle a déjà alimenté nombre de nos déclarations ici et dans les directions qui composent notre ministère, nationalement mais aussi localement et dans toutes les instances et toutes les tribunes qui nous étaient données ou que nous nous donnions pour le faire.

Vous ne pouvez pas dire que vous n'êtes pas informés. Nous pouvons affirmer que vous n'avez sciemment pas tenu compte des alertes portées par les agents tant au travers de leurs représentants qu'au travers de l'observatoire interne. Pire vous avez encore aggravé le caractère anxiogène de la situation en affichant le peu de cas que les responsables administratifs faisaient des agents en rognant sur les politiques ministérielles auxquelles les agents sont attachés y compris par leurs luttes.

Bercy au coeur de l'action publique

La réalité se rappelle à ceux qui voudraient limiter l'action publique à l'accompagnement de l'Entreprise comme nous ne le vivons que trop désormais au sein de ce Ministère de l'Économie et des Finances, ministère emblématique des orientations austéritaires subies par la plus grande partie de la population.

Pour que des entreprises produisent, encore faut-il qu'elles bénéficient elles-mêmes d'un tissu favorable d'infrastructures et de services qui leur garantissent une main d'œuvre formée et en bonne santé. Sans cela, c'est le jeu malsain de la financiarisation de l'économie où l'argent attire l'argent, où l'argent ne produit rien d'autre que de l'argent, de l'argent toujours pour les mêmes, la minorité de ceux qui peuvent jouer au casino de la finance.

La réalité se rappelle brutalement depuis quelques jours à nouveau en Guyane, région et département français où ces services publics qui forment l'ossature d'une société moderne, démocratique et sociale, sont laissés à l'abandon, en particulier des missions aussi essentielles que le service public postal, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et à l'énergie.

Encore une fois ce sont les fonctionnaires qui sont en première ligne d'une situation de leurs services dont ils ne sont en rien responsables et dont ils ne doivent pas souffrir. C'est cet abandon coupable qui est aujourd'hui la cause de la situation tendue et la raison du ras-le-bol de la population qui s'exprime à travers notamment l'appel à la grève générale dans ce département.

Face à une situation économique et sociale désastreuse, les citoyens et habitants de ce département, à travers notamment leurs organisations syndicales et leurs collectifs, sont contraints, pour faire respecter leur dignité de citoyen, de se mobiliser en bloquant l'activité économique.

En Guyane aujourd'hui comme à Mayotte, et peut-être demain ailleurs dans cette France d'outre-mer, comme en métropole,

ce qui est attendue, c'est une réponse du politique qui prenne en compte les besoins et les revendications exprimées par le plus grand nombre.

Pour les agents, il ne s'agit pas pour Bercy que de leur apporter le soutien de leurs directions générales mais de renforcer les moyens de nos administrations au plus près des administrés pour répondre aux besoins de la population et non d'en faire des boucs émissaires.

Dans une situation où les inégalités se multiplient, amputer nos services en moyens n'a pour conséquence que de renforcer notamment « l'impunité fiscale ». Le rapport OXFAM nous rappelle encore que les 20 plus grandes banques européennes déclarent 26 % de leurs bénéfices dans les paradis fiscaux (25 milliards d'euros en 2015) alors qu'elles n'y réalisent que 12% de leurs chiffres d'affaires.

Longtemps considérée par l'opinion et de nombreux responsables politiques comme un acte illégal mais somme toute compréhensible voire excusable, la fraude fiscale est désormais jugée insupportable par la plupart des citoyens. Rares sont aujourd'hui ceux qui la justifient, en raison bien évidemment de son coût abyssal, mais aussi de ses conséquences économiques et sociales et, plus largement, de l'ampleur des déséquilibres que créent les diverses formes entremêlées de la délinquance économique et financière.

Plusieurs raisons expliquent cette évolution dans la perception de la fraude fiscale. La crise et les politiques d'austérité menées par les gouvernements exercent une pression devenue insoutenable sur les finances publiques. Les hausses d'impôt et la dégradation de l'action publique pèsent sur les citoyens et les entreprises, rendant l'évitement de l'impôt tout à la fois injuste et inacceptable par principe, l'effort fiscal étant au surplus inégalement réparti.

Des services, des agents maltraités

La **DGFIP** la période qui s'ouvre au-delà de l'échéance électorale va être marquée par la campagne de déclaration des revenus en mode PAS. L'usine à gaz que nous craignons et que nous avons dénoncée semble bien avérée au regard des premières remontées du terrain. La direction générale et les directions locales sont dans le déni le plus total : pour elles, la communication suffira à apaiser les craintes et à rassurer les contribuables.

Pour **Solidaires**, la réalité du terrain risque d'être fort différente. Se profile également une nouvelle étape du démantèlement du réseau de l'ex-Trésor Public et de l'éloignement du service public avec le transfert sur des structures plus ou moins spécialisées des principales activités du comptable public et de ses services auprès des collectivités locales.

Concernant la **DGCCRF**, au-delà de la mise en œuvre du Plan d'Actions Interministériel, qui accroît les difficultés (notamment concernant les mutualisations régionales ou les cadres bi-départementaux) et ne résout en rien les problèmes d'organisation, cette direction est touchée par deux nouvelles missions qui vont alourdir considérablement les charges de travail et ainsi détériorer encore plus les conditions d'exercices des missions.

Comme si cela ne suffisait pas, les responsables administratifs n'ont rien trouvé de mieux que d'« inventer » dans le cadre de l'évaluation un indicateur du nombre de visites divisé par la moyenne du nombre d'ETPT, que **Solidaires** juge irréaliste et irréalisable et dont nous demandons donc le retrait.

La première mission concerne le transfert de la DGDDI vers la DGCCRF des contrôles à l'importation des produits végétaux d'origine biologique. Cette mission est incalibrable en terme de temps et de moyens, et va peser d'autant plus sur l'exercice de l'ensemble des missions actuellement exercées. Cela va se répercuter également sur le **Service Commun des Laboratoires** qui va devoir lui aussi, là encore, absorber, sans moyens supplémentaires, les 3 à 5 % d'échantillons qui seront prélevés (chiffrage actuel) aux fins d'analyses.

La seconde mission découle de la loi agricole pour la transparence des contrôles en matière alimentaire alors qu'aucune instruction n'a encore été donnée aux agents chargés de sa mise en œuvre. **Solidaires** juge que ce texte est non seulement inefficace mais qu'il va surtout contribuer à tromper les consommateurs et créer des distorsions de concurrence entre les entreprises. Nous le rejetons !

En ce qui concerne la **DGDDI**, la mobilisation de Clermont (23/03) montre bien à quel point les agents sont conscients des menaces qui pèsent sur le maillage douanier, et notamment sur la branche opérations commerciales / administration générale. C'est bel et bien une gigantesque purge qui se profile à l'horizon.

La première urgence est de jouer cartes sur table vis-à-vis des agents. C'est dans cet esprit que **Solidaires Douanes** a saisi l'ensemble des directions régionales. La Fédération **Solidaires Finances** sera particulièrement attentive au niveau des réponses qui seront apportées à ces requêtes. Nous rappelons ici qu'il s'agit du minimum d'égard dû à l'agent, à ses missions, ainsi qu'à son environnement personnel et familial.

Il est également possible de marquer ainsi un virage s'agissant du contenu donné au terme « dialogue social ». Et un changement de directeur général peut constituer un moment bien choisi pour cela.

Ceci serait également un point de départ pour une vraie concertation sur le devenir de la Douane, de ses structures et de ses agents. Nous parlons ici de la « soutenabilité » des évolutions qui nous sont promises (sans même parler de leur pertinence...) et il semblerait que nous ne soyons pas les seuls à éprouver quelques doutes... Il apparaît de plus en plus que les réponses apportées jusqu'à présent sont illusoire, à l'instar de l'accord « social », refusé par **Solidaires** et la CGT, et dont les signataires eux-mêmes finissent par se plaindre.

Quoiqu'il en soit, il vous faudra bien affronter les conséquences des choix qui ont été validés par le Ministère. Et, sans jouer sur les mots, de « choix », vous n'en avez plus guère en l'espèce. Nous prenons nos responsabilités. A vous d'assumer les vôtres.

Par ailleurs, nous signalons également le dossier de la lutte contre la fraude, un très grand enjeu pour la Douane, mais dont les implications dépassent largement ce strict cadre. Nous rappelons que nous demeurons extrêmement vigilants sur ce « front » et sommes toujours en attente d'un retour du Ministère sur un dossier qui n'est rien moins que politique.

Partout le même constat, l'absence de moyens ne permet plus aux agents d'exercer leurs missions et, en même temps, ils sont confrontés à des attaques sur le statut. Le gouvernement, au travers notamment de sa ministre de la Fonction publique, utilise ses dernières heures à faire passer des textes particulièrement négatifs pour les fonctionnaires et à défendre une conception libérale de la Fonction publique, offrant ainsi un boulevard à ceux qui demain voudront aller encore plus loin dans sa mise à mort. Le ministère et les directions, de leur côté, continuent de lui emboîter le pas, si ce n'est de le devancer, sans état d'âme.

Au final, un même but : ôter aux personnels les moyens de se défendre dans une approche collective et générale.

Comment mener un débat quand on ne veut rien entendre : ne pas l'organiser !

Dans ce cadre, autant dire que ce que nous qualifions de « dialogue social » n'existe pas. Et quant il existe, nous cherchons le dialogue, nous cherchons le social. Tout n'est vu qu'au travers du prisme budgétaire et de tout ce qui peut être rogné.

Il faut que vous mesuriez que le climat social dans les directions ne cesse de se dégrader. Des remontées de plus en plus alarmantes nous sont signalées. Les agents en souffrent et certains actes relèvent ni plus ni moins de la répression envers les représentants syndicaux avec pour objectif final de réduire à leur plus simple expression, la contrainte, les moyens de défense des personnels face à l'arbitraire. Elle vise également, par d'autres voies, à briser une culture qui a permis aux agents du ministère de conquérir des droits que les pouvoirs publics tentent de casser.

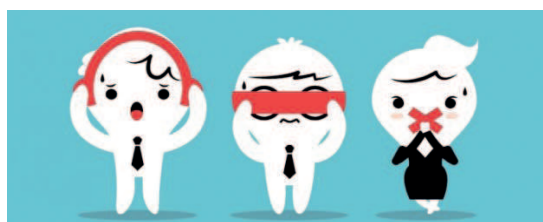
En **Administration Centrale** le « dialogue social » est un leurre avec des CT dont l'objet principal consiste à faire passer des décisions déjà prises, entrecoupées de groupe de travail « occupationnels »... Les présidents de séances n'hésitent plus à manifester leur impatience quand les élus du personnel posent des questions qui gênent manifestement l'administration.

Ce mépris envers les élus du personnel s'est particulièrement exprimé autour du CT Spécial de Tracfin. La profonde détérioration du climat de confiance a rendu impossible la reprise du dialogue social interne interrompu depuis neuf mois. Nous

attendons toujours une réaction de l'administration... mais la Direction des Ressources Humaines semble attendre le bon vouloir du directeur... lequel, manifestement, n'est pas pétri de bonne volonté ! ...

Concernant **l'Industrie**, la déshérence du dialogue social formel est pire encore en l'absence d'instance institutionnelle, pour les corps techniques gérés par la DGE et la carence d'accès à l'ensemble des informations des intranets pour les agents finances administratifs fonctionnellement employés dans les directions des services déconcentrés dans d'autres ministères. Ceci relègue ces personnels, en personnels de seconde zone, avant d'être hors de vue et de portée.

Une réunion doit être programmée avec les fédérations et les représentants du personnel de Centrale.



Le Budgétaire pour seule commande ce sont les agents qui écopent

Le peu de cas fait aux agents s'illustre également dans des dossiers relevant de la politique ministérielle. Telle la pseudo harmonisation de l'IMT financé par les agents eux-mêmes qui n'est ni une harmonisation ni une vraie revalorisation comme nous le demandions et le revendiquons toujours.

Le plan de qualification 2017 que nous venons de recevoir il y a quelques jours (voir tableau ci-contre) est loin de répondre aux attentes des agents, mieux que rien diront les plus optimistes, pire que mieux pour les autres, la majorité face à la chute vertigineuse de celui-ci.

Solidaires Finances dénonce la mise en place du **RIFSEEP**. Nous dénonçons l'objectif visant à introduire la « rémunération au mérite » dans nos administrations. D'autant que celles-ci sont aujourd'hui incapables de reconnaître les qualifications et les efforts des agents, de leur donner les moyens d'exercer pleinement leurs missions, d'améliorer leurs conditions de travail.

Néanmoins nous attendons toujours de savoir quelle sera son application pour les agents finances en Dreal MEDD ou MEF. Pour nous ils doivent être rattachés comme pour les agents finances en Direccte au MEF.

Ainsi en est-il aussi, dans le dossier **du Tripode de Nantes**, où l'arbitrage du Premier Ministre, concernant **le classement de ce bâtiment en site amianté**, est négatif. Cette réponse, après des années de combat par les agents concernés et les organisations qui les représentent, est indécente d'autant qu'il consiste à laisser la décision au pouvoir qui sortira des urnes dans quelques semaines.

C'est d'autant plus choquant que les derniers actifs exposés se voient toujours refuser l'accès à la pré-retraite amiante alors que leur espérance de vie est abrégée de plusieurs années par rapport à leurs collègues travaillant dans les mêmes administrations.

Madame Girardin, ministre de la Fonction publique, je cite « se félicite de la publication le 30 mars du décret qui instaure une cessation anticipée d'activité pour les fonctionnaires qui ont contracté une maladie professionnelle du fait d'une exposition à l'amiante ». Encore faut-il que cette exposition soit reconnue. En ce sens nous attendons la matérialisation de votre engagement du 14 mars concernant la signature du ministre sur la reconnaissance de l'exposition professionnelle pour les agents ayant travaillé au Tripode.

De la même façon le ministère a décidé de s'aligner sur le catalogue du FIPHP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la

Fonction publique) et de conditionner désormais le bénéfice de l'ensemble de ses aides à la production par **les agents concernés d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)**.

Cette décision est un recul pour les agents et n'a pour seul réel motif que la contrainte budgétaire. **Elle illustre une fois de plus qu'équité à Bercy signifie remise en cause des prestations** et acquis d'un temps où ce ministère pouvait encore paraître exemplaire à ses agents et à leur écoute et affichait une réelle ambition sociale.

Ainsi en est-il également de la politique en matière **d'action sociale**. Le budget dévolu à l'action sociale a subi en 2016 et en 2017 des restrictions sans précédent. La subvention à l'association ALPAF a été purement et simplement supprimée en 2016 et, pour 2017, elle a encore été amputée de plusieurs millions d'€. La subvention destinée à la MGEFI au titre de la protection sociale complémentaire a été ramenée quant à elle à 4 millions d'€ en loi de Finances pour 2017. Et ce, sans aucune compensation sur d'autres postes où les besoins sont criants, par exemple les places de crèches.

Pourtant, vous nous aviez promis déjà l'année dernière une réunion destinée à élaborer un budget d'action sociale en lien avec les besoins des agents. Rien l'année dernière et il semble donc que ce soit de la part de Bercy un vœu pieux, surtout si le Secrétariat Général met comme postulat que tout se fera à budget constant.

Nous profitons de ce CTM pour revenir sur la situation des associations. Nous avons appris fin décembre le départ des services de l'action sociale du Valmy. L'autonomisation des associations **ALPAF, EPAF et AGRAF** en 2007 s'était traduite par un hébergement des associations par les services du secrétariat général, à proximité immédiate du service d'action sociale et avec prise en charge des loyers par le SG. Or, le secrétariat général a pris en 2014 une décision unilatérale de facturer les loyers des locaux du Valmy aux associations par avenant à la convention, sans la moindre concertation avec les membres du CNAS et des conseils de surveillance.

Aujourd'hui, les associations doivent quitter le Valmy, à charge pour elles de se trouver des locaux et d'en assumer les loyers.

Solidaires Finances ne peut accepter un tel mépris de la part du secrétariat général à l'égard des associations et des personnels qui les composent et qui œuvrent pour mettre en place des prestations d'action sociale en faveur des agents du Ministère.

Pour la Secrétaire Générale nos préoccupations trouvent échos dans les GT.

Le nouveau dispositif sera mis en place à compter du 1er mai !

L'Administration en parlera au CNAS du 5 avril !

Le Ministre a été saisi. La suite au GT du 27 avril !

PLAN DE QUALIFICATION								
	C en B				B en A			
	2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014
DGFIP	150	150	250	478	50	50	100	148
DGDDI	44	44	109	172	26	26	65	119
DGCCRF	3	5	12	25	18	20	33	49
Administration Centrale	20	27	45	64				
DGE					4	4	8	12
INSEE	8	10	15	18	7	5	5	7
SCL		4			5			
Total MEF	225	240	431	757	110	105	211	335

D'autant que ces prestations participent à l'amélioration des conditions de travail des agents (logements, crèches, restauration,...) mises à mal avec l'ensemble des restructurations en cours et à venir. Et, elles constituent un complément non négligeable sur la rémunération.

Nous revendiquons que tout soit mis en œuvre pour reloger les associations à proximité des services de l'action sociale, sans éloignement géographique pour les personnels, sans allongement des temps de trajet et avec une offre de restauration sur place comme c'est le cas aujourd'hui. Dans l'hypothèse où l'hébergement se ferait dans des locaux privés, **Solidaires Finances** exige que des locaux soient également prévus pour implanter une restauration sur place exploitée par l'AGRAF.

Solidaires Finances tient à soulever en séance la situation de la restauration à l'ESI de Poitiers. Cette structure, qui délivre 90 repas par jour, est gérée par l'association RAESI qui fonctionne avec des personnels bénévoles de l'ESI (présidente, trésorier, etc). Ces personnels bénévoles ont été contraints de démissionner face aux pressions et à l'acharnement dont ils font l'objet de la part de leur hiérarchie. **Solidaires Finances** exige une intervention au plus haut niveau pour qu'il soit mis fin à une situation inacceptable dont les conséquences pourraient être désastreuses tant pour les agents concernés que pour l'administration.

Pour **Solidaires Finances**, la période est également marquée par les enjeux du renouvellement du référencement en matière de protection sociale complémentaire des agents du Ministère pour lequel nous n'avons aucune information. Combien d'organismes ont répondu au cahier des charges ? Quand annoncerez-vous le choix retenu ?

Nous souhaiterions également attirer votre attention sur la situation des personnels de centrale, les vôtres, considérés comme des « ressources » utiles ou pas. La poursuite d'indicateurs inatteignables soumet ces agents à des pressions insupportables. D'autant que

le nombre de « gestionnaires », c'est-à-dire d'agents qui font le travail, diminue au profit de hauts cadres pratiquant un management que nous qualifions de « toxique ».

Aujourd'hui, cette « inhumanité » gagne même des services de la DRH comme la médecine statutaire. Les droits des agents victimes d'accidents de service ou trajet sont bafoués par certains experts médicaux retraités qui les déclarent « consolidés » avec effet rétroactif et « redevables » de sommes prétendument trop perçues...

Par le biais de cette médecine statutaire indigne, l'administration cherche à se prendre notamment aux agents les plus fragilisés.

Ainsi, les agents pudiquement dits « en instance d'affectation » qui voudraient travailler et auxquels DRH ne propose rien... Quand, enfin, un agent retrouve un poste et voudrait continuer à travailler (soutenu en cela par le médecin de prévention), DRH prétend le mettre en congé d'office longue durée.

Parallèlement, l'administration intime à un autre agent en arrêt-maladie de reprendre son travail, lequel consiste à conduire un camion pour exercer des contrôles. Cet agent, désormais malvoyant, a demandé à bénéficier d'un congé longue maladie qui lui a été refusé, tout comme lui a été refusé l'adaptation de poste demandé par le médecin expert qui l'a examiné... Ajoutons que cet agent a perdu le bénéfice de sa retraite pour carrière longue parce qu'il a été malade trop longtemps...

Il y aurait bien besoin de revoir le fonctionnement de la médecine statutaire !...

Autre sujet sensible celui des professionnels de la filière sociale du MEF qui se battent depuis plus de deux ans pour la reconnaissance de leurs qualifications : interpellation des ministres et du secrétariat général du MEF ; rencontres avec la directrice des ressources humaines ; saisine de la cellule diversité pour traitement discriminatoire (restée sans réponse !) ; etc.

Renvoi sur un futur groupe de travail d'affectation !

Mme Braun-Lemaire a bon espoir que la signature intervienne avant le 20 avril !

Pour la Secrétaire Générale la situation n'est pas satisfaisante. C'est un sujet à voir !!

Cette mobilisation a également été portée dans les instances de concertation ministérielles (comités techniques, CNAS, CHSCT,...) et auprès de la DGAFP. Sans succès...

Les agents de la filière sociale demandent l'ouverture de véritables négociations sur la reconnaissance et la valorisation de leurs métiers au sein d'un corps de catégorie A pour les ASS et A+ pour les CTSS.

Les ASS, qui demandent leur positionnement dans le groupe 1 du RIFSEEP, attendent toujours une réponse de l'administration.

Tout-tes les professionnel-le-s de la filière sociale demandent des régimes indemnitaires adaptés à leur haut niveau de responsabilité.

Des montants indemnitaires relevés ont été accordés dans d'autres filières jugées « sensibles ». **La filière sociale aussi doit être considérée comme « sensible » ! Il y a urgence.** »

Les missions vont à vau -'eau, les agents sont en déperdition ... La principale activité du ministère semble pourtant tourner autour de la mise en place du vote électronique pour les prochaines élections professionnelles quitte à le faire à la hussarde.

Pour **Solidaires Finances**, le crédit accordé à la validité des élections, politiques ou professionnelles, repose sur un et un seul critère : la transparence absolue du déroulement des opérations de votes et de dépouillements. Le vote par Internet supprime ce critère pour le remplacer par celui de la **confiance**. Confiance en une lourde machinerie informatique se devant d'être totalement sécurisée et sans bogues.

Sur le plan de la sécurité, de plus en plus de voix s'élèvent contre ce système. Lors de la réunion du 21 février, une rencontre avec le président de l'ANSI devait être organisée sur ce sujet. A-t-elle eu lieu, sinon quand aura-t-elle lieu ?

Les élections professionnelles risquent d'être sur ce sujet un challenge pour les hackers d'une part parce que Bercy est déjà victime de nombreuses attaques et, de surcroît, parce qu'il héberge en son sein le Secrétariat d'État chargé du numérique et de l'innovation. Oser affirmer que le processus de vote par Internet est totalement sécurisé est au mieux du marketing, au pire de l'inconscience.

Sur le plan purement informatique, hors problème sécurité, nous sommes bien placés pour mesurer les résultats concrets des grands projets informatiques tel qu'ONP pour n'en citer qu'un. Or, le vote par Internet dans notre ministère est lui aussi un grand projet, par son ampleur. Sur le papier tout paraît parfait, à première vue. Tous, nous connaissons par expérience les dérives temporelles

des grands projets informatiques. Or, là, pas de décalage possible, donc en conséquence une très forte augmentation des risques de bogues liés au besoin de finir dans les délais et donc de sacrifier les tests. Effets également bien connus en informatique.

A ces deux éléments : impossibilité d'assurer le non-piratage et fort risque de bogues s'ajoute l'impossibilité de contrôle et de recours a posteriori. Ces trois éléments sont largement suffisants pour refuser le vote électronique.

Oui la transparence lors d'un vote et donc le vote papier est pour nous la seule garantie de validité d'une élection.

Vouloir à tout prix imposer le vote par Internet sous prétexte de modernisation sans qu'aucun avantage pragmatique soit clairement établi (le taux de participation est déjà fort élevé) mais au prix du sacrifice des principes de transparence, de contrôle et de recours possible, en augmentant le risque de baisse du nombre de votants, en passant sous silence le coût réel d'une telle opération, nous semble, hélas, une démonstration supplémentaire de la façon dont le dialogue social est abordé dans notre ministère.

PPCR en est une autre illustration. **Pour lequel le rôle de coordination et de pilotage que nous attendions de la part du secrétaire général sur ce dossier n'est guère perceptible.**

Ainsi pour le SCL et la DGCCRF, aucun texte n'est présenté ce jour. Oubliés, perdus, aucune considération, ces termes sont le ressenti que nous en avons.

Plusieurs remarques toutefois. Aucun texte n'a jusqu'alors été présenté en interne DGCCRF sur les grades et emplois d'encadrement. **La dernière réunion et la seule s'est tenue le 24 novembre dernier et n'a concerné que le grade d'Inspecteur et l'emploi d'Inspecteur Expert. Solidaires CCRF y avait porté ses revendications. Depuis cette date, aucun retour, aucune information.**

Ce qui conduit, au vu du calendrier politique, à n'en voir une déclinaison « paie » au mieux pour décembre prochain pour les actifs et à obliger nos collègues retraités à faire des demandes individuelles pour un recalcul a posteriori de leur pension.

Quant à l'Insee, les textes n'ont toujours pas été présentés aux élus en CAP, ajoutons qu'ils ont été rajoutés en urgence à l'ordre du jour du CTR qui s'est tenu le 21 mars dernier.

Quant à la Douane un seul groupe de travail en septembre avec des documents erronés mais c'est mieux qu'à la DGE ou aucune réunion ne s'est tenue.

*L'Administration a déjà octroyé de la NBI.
«On ne peut rien faire d'autres !»
Il faudra revoir ce dossier en CTAC !*

*La prise de contact à été faite.
L'Administration est en attente d'une réponse écrite.
La suite au GT du 25 avril !*

*La discussion est toujours en cours avec la DGAFP.
Le sujet n'est pas mature ?*